



Cette note hebdo est réalisée à partir d'articles de divers journaux, revues et autres lectures.

Son objectif est de contribuer à faire circuler l'information, à susciter réflexions et débats, indispensables dans la période présente.

Certaines idées contenues dans les résumés publiés ici peuvent refléter des positions discutables. C'est justement leur intérêt. Souhaitons qu'elles alimentent nos propres réflexions.

Bon.... les vacances terminées, on va reprendre les manifs.... ça va nous changer !



Nous avons même des éléments qui nous permettent de soupçonner l'AUVERGNE d'être un "paradis fiscal" !



Salauds d'Auvergnats !

Les retraités mobilisés manifestent le 16 octobre

L'Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités Solidaires (UNIRS) appelle les retraitées et les retraités à participer aux manifestations unitaires du vendredi 16 octobre 2009 avec la CFDT, la CGC, la CGT, la FGR et l'UNSA.

L'UNIRS, comme son Union syndicale Solidaires, constate que la politique gouvernementale et les comportements des dirigeants des plus grandes entreprises continuent de participer à l'aggravation des inégalités. La précarité financière s'étend à des familles de plus en plus nombreuses, en liaison avec la précarité de l'emploi, avec le chômage accru des jeunes, des femmes, des personnes qui ont dépassé la cinquantaine. Pendant le même temps, une minorité continue de s'accaparer une grande partie des richesses produites par tous et toutes. L'urgence est bien à un autre partage des richesses.

Les retraités, comme les salariés et les précaires, n'ont pas à subir les conséquences d'une crise financière et bancaire à laquelle ils sont totalement étrangers. Ce sont pourtant toujours les orientations du gouvernement, par ses choix budgétaires et fiscaux, par les coupes claires de certains crédits publics, par la casse de services publics de solidarité et de proximité, par les augmentations de certaines cotisations et des impôts locaux pendant que les cadeaux fiscaux et les exonérations de « charges » sociales continuent d'être attribués à des entreprises sans contreparties ni contrôle.

L'UNIRS exige le rattrapage du pouvoir d'achat des retraités, suite aux pertes enregistrées depuis plusieurs années. Il est par ailleurs indispensable de revaloriser plus fortement les revenus des retraités les plus modestes pour que chacune et chacun puisse vivre décemment.

L'UNIRS demande que d'autres choix soient retenus quant aux conditions d'hébergement des personnes âgées, particulièrement dans les maisons de retraite publiques et à but non lucratif. Ce secteur doit être protégé de la libéralisation et de l'augmentation des tarifs.

L'UNIRS continue de dénoncer la politique du gouvernement à l'égard de l'hôpital public, de la médecine de ville libérale et de celle du médicament. Les personnes âgées, de fait plus souvent malades que la moyenne de leurs concitoyens, subissent ainsi la double peine : en plus des souffrances liées à la maladie, elles sont de plus en plus souvent percutées par le prix de certains services médicaux et de certains soins de santé, devant même parfois y renoncer.

L'UNIRS demande la mise en place d'une politique de prise en charge des personnes en perte d'autonomie à la hauteur des besoins des personnes atteintes et de leurs familles.

Services publics

La poste, référendum

Ce sont donc plus de deux millions de personnes dans les 10 000 bureaux de vote mis en place qui ont dit non à la privatisation de la poste à 97%. Certes, on rétorquera que les partisans de la privatisation ne se sont pas déplacés d'autant qu'à leurs yeux ce référendum était "illégal". Mais il n'empêche que cette participation témoigne d'une volonté populaire pour exiger le maintien de services publics de proximité. Elle montre aussi que l'argument consistant à transformer la poste en société anonyme pour résister à la concurrence sans que ce soit l'amorce d'une privatisation ne trompe personne.

Pour autant, le gouvernement et la droite continuent d'affirmer que le processus se poursuivra et qu'il n'y aura pas de consultation populaire pour ou contre son projet ! Nicolas Galepides de SUD-Ptt, le porte-parole du comité regroupant soixante-deux associations, syndicats et partis a déclaré, après ce succès : *"on ne laissera pas retomber le soufflé"*.

D'autres initiatives sont donc à prévoir. Une question reste en suspens : la conjonction des mobilisations contre les privatisations, pour le maintien et le développement d'un réel secteur de services publics...!

Transport

Fret : amuser la galerie

Plutôt que d'écouter une nième fois la direction nous expliquer comment elle allait saborder le fret, SUD-Rail a préféré quitter la séance du CCE et rejoindre les manifestants rassemblés ce 22 septembre à son appel.

En effet, le projet est connu : suppression presque totale du trafic de wagons isolés, fermetures de triages qui subsistent encore, fermetures de dépôts, 6 à 8 000 suppressions de cheminots au fret avec les conséquences sur l'activité et l'emploi dans les autres filières et éclatement de l'activité fret en sous-activités autonomes et privatisées.

Tout est prévu, même l'embauche d'un *"monsieur restructuration"* âgé de 63 ans et ancien permanent CFDT. Le recrutement d'anciens syndicalistes pour ces tâches de casse devient à la mode. Déjà pour "Destination 2012", la direction avait engagé comme chargé de mission un ancien permanent CGT. Une manière sans doute d'améliorer la rémunération et le déroulement de carrière des permanents syndicaux qui fait en ce moment l'objet de discussions autour d'un projet d'accord. SUD-Rail a refusé de participer à ce qui est, faut bien le dire, indéscent !

Concernant le fret, d'autres réunions sont envisagées. Elles n'auront pas plus d'effets que celles qui ont eu lieu pour "Destination 2012" mis en oeuvre aujourd'hui, sauf de permettre à la direction d'expliquer que c'est le résultat d'une concertation intense. SUD-Rail ne jouera pas ce jeu là et, si c'est le cas comme on peut le craindre, ce sera sans nous !

Pour autant, nous continuerons à faire des propositions aux autres fédérations, même si l'ambiance unitaire est actuellement difficile. Sur le terrain, nous participerons aux rassemblements fin septembre qui auront lieu dans de nombreuses régions contre la casse du fret le jour où se réuniront les CE.

Retraite

Echos du CA CPRP

Au prochain Conseil d'Administration de la CPRP sont inscrites à l'ordre du jour les questions suivantes : modifications du règlement intérieur, le règlement prévoyance, le rapport d'activité, un point sur celle des commissions, la campagne vaccination, le schéma directeur informatique. Les administrateurs SUD-Rail ont demandé à avoir une projection de l'impact qu'engendrerait l'augmentation du forfait hospitalier. Par ailleurs, le Comité d'Orientation des Retraites (COR) s'est réuni le 16 septembre sur le sujet : "Retraite à points et compte optionnel"... Une affaire à suivre quand on connaît cet organisme. Le rapport qui devrait sortir bientôt nous en dira plus !

A la commission de recours : sur les 24 dossiers examinés, notre inter-

vention a permis de modifier les décisions en faveur des affiliés et de leurs ayant-droits pour quelques cas épineux.

La Commission financière a examiné dans sa réunion du 29 septembre la situation des risques à la fin juin, le point cotisation, les fonds de réserve, le point sur la réforme (âge de départ et impact financier), nouvelle procédure de réforme des agents (impact financier).

Le compte-rendu nous en dira plus.

Le modèle suédois ?

Le modèle suédois mis en avant en France pour le rendez-vous sur les retraites de 2010 et qui a été adopté en 2001, est loin d'être la panacée. En liant le sort des retraités à la santé de l'économie du pays, il a montré ses limites, notamment avec la crise actuelle qui a engendré une forte baisse des pensions. Les solutions apportées aux difficultés suscitées par le vieillissement de la population et la baisse du nombre d'actifs ne l'ont pas empêché loin de là.

Nous reviendrons plus longuement sur la logique du système mis en place après quinze années de négociations dans un article lors du prochain journal "Le lien du retraité" prévu à sortir fin octobre.

Social

Accidentés fiscalisés

Imposer les indemnités journalières des accidentés du travail, voilà une idée qu'elle est bonne ! Elle n'est pas nouvelle puisqu'en 1996, le sénateur JJ. Jégou de l'Union centriste l'avait déjà proposé en déclarant *"que les accidents du travail survenaient le lundi à ceux qui le week-end jouaient au foot ou déménageaient leurs amis"*. Merci pour les ouvriers du Bâtiment et des Travaux Publics qui sont les premiers concernés avec un taux de plus de 50% d'accidents du travail. L'amendement proposé par Coppé au projet de budget pour 2010 constituera s'il est adopté une triple peine. En effet, l'accidenté du travail est déjà pénalisé avec une indemnité journalière de seulement 60% les vingt-huit premiers jours puis de 80% ensuite. Il le sera une

deuxième fois avec l'augmentation du forfait hospitalier prévue dans le budget 2010. Mais les 150 millions d'euros escomptés avec cette mesure viendront combler un déficit annoncé de plus de 160 milliards, il n'y a pas de petites économies pour la droite surtout quand ce sont les petits qui sont saignés. En effet, la justice dont elle se réclame se refuse à s'attaquer aux niches fiscales (73 milliards d'euros chaque année), ou à remettre en cause le bouclier fiscal si favorable aux nantis. Plutôt que de s'attaquer aux causes des accidents du travail, ou améliorer un dispositif d'indemnités qui date de 1898, cette même droite préfère piquer dans la caisse des victimes.

Avec Sarko : travailler plus, c'est plus d'accidents, plus d'argent dans les caisses !

Ce sont près d'un milliard de personnes qui, dans le monde, vivent encore dans des bidonvilles dont 20 à 30% ne disposent toujours pas d'accès à l'eau potable.
www.ipc-undp.org

Syndicalisme

Kanaky... USTKE

Après la condamnation, puis l'incarcération au camp Est, l'ancien bagné où séjourna Louise Michel, des militants de l'USTKE, le climat social est plus que tendu en Kanaky. Il est vrai que le procès, loin d'apaiser les tensions, en a rajouté... Après l'accusation d'avoir déposé une bombe à bord d'un avion dans lequel certains s'étaient réfugiés suite à une violente charge des CRS pour mettre fin à l'occupation pacifique de l'aéroport, et d'avoir dégradé l'engin, ces allégations se révélant fausses, la justice les poursuivra pour "entrave à la circulation d'aéronef" !

Une justice en réalité aux ordres du nouveau représentant du gouvernement sur l'île, le haut-commissaire Yves Dassonville qui n'a de cesse de criminaliser le mouvement social puisque les syndicalistes de l'USTKE ne sont pour lui que des

"voyous"... Au moindre rassemblement, il donne l'ordre aux CRS de charger.

Ce mépris et cette répression ne font qu'accentuer le sentiment d'injustice qui règne aujourd'hui suite au processus des Accords de Matignon et Nouméa de 1988 dont les résultats sont loin d'être à la hauteur des résultats espérés. Très rares sont les cadres, les médecins, les enseignants... kanaks.

L'emprisonnement à 18 mois ferme du principal responsable de l'US ITKE et de plusieurs autres militants n'arrêtera pas le mouvement social kanak. Au contraire, il porte en lui les germes d'une nouvelle crise politique comme le communiqué de l'USTKE le dit.

Agriculture

Le lait et le beurre

Allez comprendre quelque chose à la crise du lait... D'un côté 93 000 producteurs de lait produisant 2,4 milliards de litres payés en dessous du coût de production, de l'autre une Europe qui rachète du lait en poudre (300 000 tonnes) pour éponger les surplus, résultat de la suppression des quotas. On pousse à la production, les prix chutent, on rachète et stoke les surplus... Qui y gagne ? Pas les paysans dont le revenu baisse et le nombre diminue suite aux faillites, pas le consommateur qui ne voit pas le prix des produits laitiers diminuer, mais l'agroalimentaire et la grande distribution ? Assurément, ce sont les seules à se faire du beurre dans cette histoire.

Par ailleurs, autre question, les 251 millions de lait bio produit par 1 494 éleveurs ne suffisent pas à satisfaire les 25% de lait bio avalé en France, bien que vendu 25% plus cher. Il faut appeler à la rescousse les vaches autrichiennes, britanniques et allemandes.

Alors question : pourquoi ne pas produire davantage de lait bio en France qui est vendu plus cher et qui, donc, donnerait un meilleur revenu aux paysans producteurs ? Il en est de même pour d'autres productions agricoles : fruits, céréales, vins...

Qu'attend-t-on ? Le Grenelle de l'environnement prévoyait 20% de culture bio en 2020. On en est à

2,1% en deux ans, C'est comme les 20% de produits bio en 2012 dans les cantines scolaires, les entreprises publiques, les hôpitaux, aujourd'hui 0,5%.

Borloo devrait se mettre au lait bio, ça aiderait à résoudre l'équation !

Immigration

Calais et puis rien !

Après le démantèlement de la "jungle" de Calais pour lutter, paraît-il contre les filières de passeurs qui avaient tous disparus avant l'intervention avertie par le gouvernement lui-même, pratiquement tous les clandestins sont revenus, libérés par les tribunaux au motif que des mineurs étaient parmi eux et que le trajet de 14 heures en bus ne leur avait pas permis d'exercer leurs droits. Mieux, comme à Toulouse, des arrêtés de reconduite à la frontière ont sauté suite aux bidouillages des flics concernant les dates de naissance des mineurs pour en faire des adultes.

Cette opération n'était qu'un coup politique du ministre Besson pour se faire mousser, laisser croire que sa politique est la bonne. Raté, les félicitations de Sarko n'y changent rien. Raté car c'est la démonstration de l'inefficacité de leur politique vis à vis de l'immigration malgré le fric qu'ils y mettent pour favoriser les retours : 11 000 euros par personne comme pour les afghans.

Détruire la "jungle" de Calais ne résoud rien. Les causes de cette immigration, la détresse des clandestins méritent mieux que la chasse dont ils font l'objet et qui les jettent dans les bras des passeurs, des marchands de sommeil. Cette politique respectueuse des droits et de la dignité humaine ne peut que s'appuyer sur une autre conception des rapports politiques et économiques avec les pays d'immigration et des mesures d'accueil pour les personnes étrangères qui donnent accès à une citoyenneté pleine et entière par la reconnaissance de l'égalité des droits.

C'est ce que revendique l'Union syndicale Solidaires.

Nanotechnologies...

Organiser un débat sur internet et dans 17 villes d'octobre à février sur les nanotechnologies, telle est la mission confiée à la Commission nationale du débat public (CNDP) pour *"assurer au nom de l'Etat la régulation de secteurs considérés comme essentiels et pour lesquels le gouvernement veut éviter d'intervenir trop directement"*... fermez le ban. Comme le dit le "Canard", traduit en clair, *"il s'agit de nous faire avaler la pilule"* !

Le plan et ses orientations sont déjà arrêtés et disposent d'un budget de 70 millions d'euros pour 2009. L'état a inauguré, en payant largement, Minatoc à Grenoble, l'un des quatre plus grands pôles de nanotechnologie créé par le Commissariat à l'énergie atomique.

Le débat sera mené par une boîte de com' : let E Consultant, celle qui avait décroché le contrat sur la mise sous surveillance des enseignants. Tout un programme... !

Avec ça quid des dangers des nanotechnologies, le bricolage de la matière au niveau de l'atome par les chercheurs va pouvoir continuer. Il est vrai que ces derniers nous promettent monts et merveilles, une vie bouleversée *"comme l'atome en son temps"* (Le Canard) !

Et vous êtes sûr qu'en mettant ça dans le cul des vaches ça réduit l'émission des gaz à effet de serre ?



PROUT !

Algues vertes...

Borloo, voilà un an, déclarait que le problème des algues vertes n'en était plus un *"grâce aux actions de régularisation des élevages intensifs et à la limitation de la fertilisation azotée"* (!). Visiblement ce n'est pas l'avis des 323 plaignants dont les plaintes pour mise en danger de la vie d'autrui à la suite de l'extension galopante des élevages porcins ont été regroupées par le pôle Santé publique du parquet de Paris.

Ce n'est pas l'avis non plus des quatre ingénieurs du génie rural,

auteurs d'un rapport de 2008 pour le Conseil général de l'agriculture. Ils pointent les lenteurs de l'Etat pour enrayer les marées vertes et constatent la présence de *"saldes d'azote plus importants"*, les agriculteurs bretons recourant toujours aux engrais et les sanctions restant toujours *"symboliques"*. Ils concluent en préconisant *"la maîtrise, voire la réduction des cheptels présents"* et l'application des *"bonnes pratiques"* mise en avant lors du Grenelle de l'environnement si cher à Borloo.

Heu, heu, vous avez dit : boire un petit coup, c'est doux !?

CLIMATE JUSTICE NOW!

« 6 Heures pour le Climat et la Justice Sociale »

<http://climatjustice.org>

**Le Samedi 24 Octobre à partir de 14 h 30,
Espace Reuilly, 21 Rue Hénard, 75012 Paris
M° Montgallet (Ligne 8) ou Dugommier (Ligne 6)**

Nous ne sommes plus qu'à quelques semaines du **sommet international de Copenhague** (7 – 18 décembre 2009) sur le **changement climatique**. Ce sommet engage l'avenir de tous et toutes puisque des décisions qui y seront prises dépendra l'avenir de la planète et ses habitants : soit un accord égalitaire et solidaire sera adopté, à la hauteur des enjeux, soit les inégalités et les crises iront croissantes.

Dans le même temps, les débats que nous connaissons sur la **taxe carbone**, le **fret ferroviaire** ou le **rôle des services publics** – comme la Poste – dans l'aménagement du territoire montrent que la **justice climatique et sociale doit être au centre des politiques mises en œuvre**.

Le collectif Urgence Climatique Justice Sociale organise donc une après-midi de débats, stands et projection de film pour débattre de ces enjeux.

Interventions de **représentants de pays du Sud**, de **négoceurs internationaux**, de représentants associatifs, de syndicalistes, etc...

Réservez d'ores et déjà votre Samedi 24 Après-midi !

Des informations plus précises vous parviendront très vite.

Vous les retrouverez aussi sur <http://climatjustice.org>